L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS ;

MERCREDI MATIN, 24 OCTOBRE.

FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISERES DE PARIS.

PAR ALFRED DE BRÉHAT.

DEUXIÈME PARTIE.

LES ENFANS VOLÉS.

PAR OCTAVE FÉRÉ.

VIII.

LA CONFESSION D'UNE INNOCENTE.

On se souvient que la pauvre Annette avait épuisé ses économies, fruit d'un travail incessant, pour satisfaire aux exigences et aux menaces d'Asperginus, qui, chargé par celle qu'elle cherchait à se soustraire à ses exigences insatiables et impitoyables, parlait de la contraindre, en vertu de ses droits paternels, à revenir auprès de lui.

La dernière fois, poussée à bout par l'odieuse avidité du misérable, elle avait été obligée de vendre jusqu'au reste de son chétif mobilier, et au moment où elle se croyait à l'abri de ses obsessions, il l'avait enlevée et conduite chez sa prétendue cousine Anastasie, la revendeuse à la toilette, installée bourgeoisement, pour la circonstance, à Louveciennes.

Elle n'avait donc que trop raison en disant au prince Maxikoff, qu'elle était sans parents et sans asile.

Mais la sérénité de la conscience a cela d'efficace qu'elle laisse, dans une nature courageuse surtout, toute sa limpidité à l'esprit, et nous venons de voir avec quelle rapidité la jeune ouvrière, habituée à se suffire à elle-même par son travail, avait dressé son plan de conduite.

Elle ne s'était pas trompée sur l'accueil qui l'attendait dans la maison de la rue du Rocher.

A son apparition, la mère Griboulot, refusant d'en croire ses yeux, laissa choir son balai et son plumeau, insignes professionnels qu'elle ne déposait jamais, et ayant mis ses lunettes, elle se jeta dans les bras de son ancienne locataire.

Celle-ci, en dépit de son épuisement, de son besoin de recueillement et de repos, eut à subir un rude assaut, grâce à la loquacité de la brave femme, qui ne la lâcha qu'après lui avoir raconté point par point l'état présent des vingt-six ménages qui occupaient le vaste caravansérail, dans les conditions pour la plupart si précaires que l'on sait.

De ces ménages, celui des Tournaire était devenu le plus heureux, grâce à l'avancement inespéré de l'employé auprès de son nouveau patron, le banquier des Indes, M. Adolphe Cambrai.

C'était une chance d'autant plus heureuse que, jusqu'alors, M. Camorai n'avait pu conserver ses commis, dont il exigeait un travail exorbitant, qu'il payait misérablement. Il s'était même départi en faveur de Tournaire de sa méfiance bien connue ; il lui laissait souvent la clef de la caisse et lui remettait à l'occasion des pouvoirs en blanc.

Nous ne surprendrons probablement pas le lecteur en lui confiant que cette façon d'agir, grâce à l'inattaquable probité de l'employé n'exposait le prêteur son patron à aucun inconvénient. Mais elle était la conséquence d'une trame diabolique conçue entre celui-ci et les deux autres membres de la ténébreuse association : Saint-Vallier et Portin.

Des gens de cette sorte ne font rien sans but, et leur but n'est jamais de ceux qu'on avoue au grand jour.

Il n'y avait pour l'instant que deux chambres garnies libres. Par ce mot garnies, nous savons assez ce que la mère Riboulot entendait.

Cependant, Annette, qui ne perdait pas de vue sa position précaire, se contenta de la plus modeste,—de la plus pauvre,—quinze francs par mois ! Mais la bonne Alsacienne alla dépouiller en partie la seconde, pour compléter, sans augmentation de prix, le mobilier de sa locataire favorite.

Il fallut ensuite les supplications de celle-ci pour l'empêcher de proclamer du rez-de-chaussée au sixième la grande nouvelle de son retour.

Demeurée seule enfin, et après avoir soigneusement recommandé qu'on ne laissât personne monter chez elle, Annette allait se recueillir et se reposer, quand on frappa à sa porte. Elle ne voulait pas ouvrir ; mais c'était encore la concierge qui revenait :

—Mademoiselle ! Mademoiselle !.... Ufrez ! Ufrez !.... C'être moi.... une lettre.

—Une lettre ! demanda Annette en ouvrant.

—Foui, j'afais oublié.... C'est de ce jeune monsieur.... si généreux.... fus safez bien.... qui fenait si sufent tans le temps.

—M. de Razolles ?

—Chustement.

Annette la saisit avec une rapidité dont elle ne fut pas maîtresse.

—Oh ! dit la mère Griboulot, il était pien triste en me la remettant, et che ne l'ai pas refu.

La jeune fille avait hâte d'être seule et de lire ce papier.

Elle congédia pour la seconde fois sa trop obligeante concierge, puis elle se laissa tomber sur une chaise, et, avant de rompre le cachet, elle considéra longtemps l'enveloppe comme pour deviner son contenu.

Jean de Razolles avait confié ce billet à la vieille Alsacienne lors de sa dernière apparition à la rue du Rocher, et voici ce qu'Annette y lut :

« Je ne sais si ce papier vous parviendra jamais, ni si nous sommes destinés à nous revoir. Je devrais vous maudire, et malgré moi je sens que je vous aime. Pourquoi ne m'avoir pas dit, le premier jour, que vous ne vous apparteniez plus, et m'avoir réduit au rôle misérable d'en chercher les preuves.... et de les rencontrer ?

« Vous aviez rasséréné mon existence flétrie et ranimé mon cœur éteint. Vous étiez pour moi la foi et la tendresse. Hélas ! je ne vous en veux pas ; mais pourquoi avez-vous réveillé ma suprême illusion, si c'était pour me la ravir si vite ?

« Vous êtes partie.... je pars. Soyez heureuse ; moi, je vais tâcher de mourir....

« J. DE R. »

—Mourir !.... répéta-t-elle en laissant échapper le papier.

Puis, après être demeurée longtemps immobile, anéantie, elle le releva, le relut lentement, et se dressant convulsivement :

—Mais, mon Dieu ! s'écria-t-elle, que pense-t-il donc de moi ?.... Qu'a-t-il donc su ?.... Que lui a-t-on fait voir ?.... Non, je n'étais pas.... je ne suis pas maîtresse de moi.... La fille d'un père tel que le mien ne devait pas songer à un homme tel que lui !.... Mais qu'a-t-il donc compris à mes paroles ?.... Ah ! c'est horrible ! horrible !.... il me croit la maîtresse d'un autre !.... Moi, moi qui voulais mourir aussi pour rester digne de lui !.... O mon Dieu ! ô mon Dieu !....

Elle tomba à genoux, tendant avec désespoir ses mains jointes devant une petite image du Christ pendue à la cheminée. Puis se relevant encore et d'un accent sublime et indigné :

—Mais c'est affreux cela !.... Dans quelle trame infâme ces gens m'ont-ils donc enveloppée ? Pourquoi ont-ils persécuté à la fois et moi et ceux qui m'aiment ?.... Pauvre Jean de Razolles, oh ! non, je ne vous en veux pas, à vous.... Vous êtes un cœur noble et généreux.... Tout a tourné contre moi.... et contre vous !.... Ah je croyais avoir épuisé la coupe !.... et voilà que la douleur la plus amère vient m'accabler.... Méprisée par lui !.... Oh ! c'est trop souffrir aussi, mon Dieu ! et vous ne mesurez pas les épreuves à nos forces.... Vous m'avez envoyé la misère, j'ai lutté ; la mort, je l'ai acceptée.... Mais ma mépris et sa douleur à lui !.... Ah ! c'est trop ! c'est trop !

Il se passa encore un instant avant qu'elle pût surmonter son émotion ; à la fin, elle voulut relire une troisième fois le billet, et le dernier mot rappela ses souvenirs :

—Mourir !.... Mais, fit-elle, que me disait donc cette femme, cette Faustina, qu'il allait se marier !.... S'est-il donc consolé si vite, ou bien est-ce encore un mensonge ?.... J'ai lu les lettres !.... Oui ! mais à lui, ne lui a-t-on pas aussi fourni des preuves contre mon innocence ? Qu'il se marie, qu'une plus digne, sinon plus sincère que moi, lui donne le bonheur qu'il mérite, oh ! j'en remercierai le ciel, et je prierai Dieu pour qu'il m'oublie. Mais qu'il me juge une fille sans foi et sans pudeur ! Non ! c'est là ce que je ne veux pas, ce qui ne sera pas ! Ce que je ferai.... je l'ignore.... Mais vous m'inspirerez, ô mon Dieu !

Raffermie par cette conviction et cette résolution, elle se trouva soulagée et réfléchit de nouveau.

Elle était revenue à la rue du Rocher par suite de sa détresse et de l'impossibilité de trouver ailleurs une retraite honorable. Mais elle ne pouvait songer à y prolonger son séjour. Il fallait à tout prix qu'elle se procurât par son travail les moyens d'aller loger ailleurs, dans quelque endroit qu'elle n'indiquerait pas à ses amis de cette rue, et où le saltimbanque perdrait sa trace.

Ayant fait deux parts des 20 francs du prince Maxikoff, qu'elle considérait comme un prêt, l'une pour ses besoins les plus pressants, l'autre pour acheter au Temple un châle et un fichu pour se couvrir, elle songea aux personnes qui lui procureraient l'ouvrage le plus avantageux.

La patronne pour laquelle elle avait longtemps travaillé la payait si maigrement, que réduite à cette ressource elle ne surmonterait qu'en bien lentement sa détresse actuelle. Alors, elle pensa de nouveau à Mme de Saint-Vallier.

Cette idée lui sembla une inspiration. Sans hésiter, sans mauvaise honte, elle s'achemina vers l'hôtel de la fée bienfaisante, dont elle avait secondé naguère les charités.

L'accès de la baronne était toujours facile à quiconque portait un visage souffrant et malheureux. La pâleur d'Annette, augmentée par son émotion, sa mise décente, mais plus que modeste, lui valurent d'être introduite sans attendre.

Mais en l'apercevant, les traits de la baronne prirent une apparence sévère et glacée.

—Ah ! c'est vous, mademoiselle ! lui dit elle sans l'engager à s'asseoir, comme elle faisait d'ordinaire avec tant de bienveillance.

Cet accueil, ce visage si différens de ceux qu'elle connaissait, ôtèrent d'abord la parole à la jeune fille.

—Parlez.... reprit la baronne ; que désirez vous ?.... je suis pressée.

—Excusez-moi, madame, je suis importune.. je le vois.... Pardon.... je me retire....

Annette fit, en effet, deux pas vers la porte ; mais Mme de Saint Vallier surprit un geste par lequel elle essuyait ses yeux, où malgré ses efforts, perlaient deux grosses larmes, et, cédant à la voix de sa générosité accoutumée,

—Un moment, dit-elle ; je puis vous écouter.... parlez. Vous avez quelque chose à me dire, à me demander ?

—Oui, madame, vous aviez bien voulu, lorsque vous veniez voir ces pauvres gens de la rue du Rocher, me procurer du travail.... et je venais voir si vous pourriez m'en donner encore.

—Quoi !.... fit la baronne avec étonnement, c'est là l'objet de votre visite !

—Mais sans doute, madame.

—Eh bien, oui.... je pourrai vous occuper ; mais à une condition.

—Laquelle ?

—Nous parlerons d'abord du marquis Jean de Razolles.

Les yeux d'Annette, un moment séchés, redevinrent humides.

—Quoi, madame ?.... balbutia-t-elle en cherchant à lire sur les traits de son interlocutrice où elle en voulait venir.

—Le marquis est mon neveu, mademoiselle. C'est vrai.... pardonnez-moi, madame, j'ai tant souffert, tant pleuré.... Ma mémoire a des absences.... et je l'avais oublié.... Ah ! mais en venant vers vous, j'ai été mieux inspirée que je ne l'espérais !.... J'ai été injuste envers le ciel.... Oh ! oui, oui, madame, je vous parlerai, et vous lui répéterez ce que je vous aurai dit, car je suis innocente, madame.... et je ne veux pas, moi, je ne veux pas qu'il me juge d'après les mensonges de mes ennemis.... et des siens peut être. Oh ! madame, je ne demande pas à le revoir.... je sais que cela est impossible.... je connais bien ma position et mon rang, allez !.... Je n'ai jamais pensé qu'il pût descendre jusqu'à une pauvre fille comme moi, obligée de vivre du travail de ses mains. Non, madame, non, je ne le reverrai pas, je ne chercherai pas à le revoir.... Mais enfin, je suis une honnête fille, oui, madame, une honnête fille, incapable d'une bassesse, et vous le lui direz, n'est-ce pas, afin qu'il ne garde contre moi

aucune mauvaise pensée, et qu'au milieu de son bonheur, il ne me méprise pas !

Gagnée par ces élans, par ces accens du cœur et de la conscience, la jeune femme avait relevé l'ouvrière tombée suppliante à ses genoux, et, l'ayant forcée de s'asseoir auprès d'elle,

—Calmez-vous, séchez vos larmes, mon enfant, lui dit-elle. Oui, oui, je vous crois, je veux vous écouter.... Mais si vous saviez à quel point ce pauvre jeune homme est parti malheureux ! J'étais sa confidente ; il m'a tout dit au moment de s'éloigner. Et, convenez-en, les apparences vous accusaient !....

—Les apparences !.... Oh ! oui.... c'est vrai....

—Allons, de la confiance.... Parlez-moi, vous aussi, à cœur ouvert, dites-moi tout.... car c'est à ce prix seulement que je peux me porter votre caution.

—Eh bien, oui, vous saurez tout.... ma misère, mes tortures.... mon innocence.... mais à lui, madame, jurez-le, vous ne parlerez que de celle-ci.

—Je vous le promets.

Annette commença alors le récit de son enlèvement, de sa séquestration chez l'infâme Anastasie, des obsessions du prétendu Henri Villemont, de sa fuite, du piége où elle était tombée et de sa dernière lutte.

Elle n'adoucit et ne pallia qu'une chose, la participation d'Asperginus à cette série de complications odieuses.

Plus d'une fois la force faillit lui manquer pour aller jusqu'au bout, le souvenir du misérable auteur de cette trame, de la passion repoussante de cet homme la plongeaient dans une sorte d'état fébrile.

Cependant elle avait tant besoin de s'épancher, elle éprouvait un si grand bonheur à sentir près d'elle une âme droite et compatissante, à y verser la confidence de ses malheurs, la baronne mettait tant de délicatesse dans l'expression de sa sympathie et de son estime, qu'elle put achever cette confession.

Elle terminait à peine, haletante, épuisée, entre les bras de Mme de Saint-Vallier, qui surmontait sa propre émotion pour la reconforter et la ranimer, qu'un laquais s'avança et demanda :

—Monsieur le baron fait demander si madame la baronne peut le recevoir.

Sur le pied où étaient les relations du mari et de la femme, cette demande n'avait rien que d'habituel.

Mais, en cet instant, Mme de Saint-Vallier, qui répondait toujours affirmativement à cette marque de déférence, allait faire prier son mari d'ajourner sa visite, lorsque celui-ci, jugeant son annonce suffisante, apparut lui-même sous la tenture de la porte.

A cet aspect, Annette éperdue, hallucinée, se dressa avec une raideur cataleptique, et, la main tendue vers le baron :

—Ah ! cria-t-elle d'un ton déchirant, lui !.... c'est lui !

A continuer.

SPECTACLES.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 25 octobre 1866.

1ère Représentation de LES FEMMES QUI PLEURENT, Comédie en 1 acte de M. Giraudin et L. Thiboust.

LE CAPRICE, Proverbe en 1 acte de M. A. de Musset.

ROSE DES BOIS, Vaudeville en 1 acte de M. Jaime fils.

On commencera à 7½ heures.

Théâtre de l'Opéra,

Direction de M. Paul Alhaiza.

Très incessamment, 1re représentation de REDEMPTION, Drame en 6 tableaux par M. OCTAVE FEUILLET.

Théâtre St-Charles.

Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY.

Lundi soir, 22 octobre, ET TOUS LES SOIRS DE LA SEMAINE, M. Eddy, Henrietta Irving et toute la troupe.

21 oct—1 sem

ACADEMIE de MUSIQUE.

RUE ST. CHARLES, Près le Commercial Place.

Spalding & Bidwell—Propriétaires et Directeurs.

Représentation tous les soirs et le SAMEDI à midi.

Arrivée de la Troupe colossale,

Les artistes ci-après, de haute réputation, font partie de la troupe nouvellement engagée pour le THEATRE DE L'ACADEMIE, et paraîtront avec la forte troupe qui est actuellement à ce théâtre.

LUNDI SOIR, 22 OCTOBRE 1866, Et tous les soirs durant la semaine,

Mademoiselle ACOSTA, première danseuse, venant d'Europe. Mademoiselle MARIA BARTOCHI, d'Europe, chanteuse mezzo soprano ; les sœurs CLINTON danseuses et mimes ; Mademoiselle LIZZIE WALTZ, actrice burlesque et danseuse ; Mademoiselle MAY MILLS et Mademoiselle JULIA WESTERN, mimes et danseuses ; M. BOB HART, le grand comédien et nègre ; M. JOHNNY THOMPSON, mime comique, le meilleur chanteur et danseur du monde.

Aussi, Wm. CARLTON, d'Europe, comédien irlandais et chanteur comique ; BILLY REEVE et THOMAS POLLAND, comédiens, éthiopiens et en tout genre ; M. LA THORN, comédien en tout genre et régisseur ; les frères MIACO, acrobates audacieux ; M. GEORGE.

Aussi, la bande de CHIENS SAVANTS de George R. De Louis.

Ces artistes de haute réputation, joints à ceux qui sont déjà ici, forment la plus grande organisation qui ait été vue à la Nouvelle-Orléans ; et l'on a lieu d'attendre que le public saura apprécier leur talent en encourageant la Direction.

A chaque représentation figureront tous les artistes de la Troupe.

21 oct—7f

Musée du Crescent City,

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42. [EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

R. W. Schaffer......Directeur.

L'ÉDIFICE a été réparé et agrandi à des frais énormes expressément pour les curiosités qui doivent y être exposées.

Plus de dix mille curiosités, comprenant des animaux sauvages, des oiseaux, des poissons, des insectes, des minéraux, des tableaux, des monnaies, des reliques de la révolution et des merveilles de toutes les parties du monde s'y trouvent.

LA GRANDE MÉNAGERIE D'AMES, composée de lions d'Afrique, des tigres, des léopards, des singes, des oiseaux, &c., &c., seront exposés journellement au Musée. On y voit également des jongleurs et des artistes chinois. L'intrépide BELLE LOUISE et ses animaux ajoutent aux attraits du spectacle.

Entrée, 50 cents.—Enfants, 25 cents.

Le Musée du Crescent City s'ouvrira MERCREDI, 10 octobre.

3 oct

Grand Bal Paré et Masqué,

pour être donné par le "Conclave Fraternité," Ordre des S.·. W.·. M.·., SAMEDI SOIR, 10 novembre 1866, au MECHANICS INSTITUTE.

—Directeurs—

Hon. J. T. Monroe—L. Poirier—L. Power—J. Bernstein—G. Stith—E. B. Ingersoll—M. S. Dabbusson—M. Lister—A. Sambola—D. Bertrand—M. A. Calsarus—A. Desmaret—A. Gaschuel—F. Smith—E. Abadie—M. Fouse—

Commissaires : A. Ojeda—P. Dominguez—J. P. Groe—F. May—F. Ruff—P. Relimpio—Léon Lambert—A. Thro.

Pour les invitations de dames, s'adresser à L. Power greffier de la 2me Cour de District, au bureau.

Des propositions cachetées pour la buvette, le restaurant et le dépôt des chapeaux doivent être adressées A. Pena, rue de la Vieille-Levée, No 221, jusqu'au 3 novembre 1866.

Prix du BILLET—$3 00. A vendre par les Directeurs et au magasin "Maison Blanche" aux magasins de musique de Gruenwald et de Blackmar. 24 oct t.l.jrs

Premier Grand Bal Paré,

Pour être donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens, à l'effet d'ajouter à la somme destinée à la construction d'une tombe.

LE BAL aura lieu le samedi, 3 novembre 1866, au Mechanics' Institute, rue Dryades, près la rue du Canal.

—DIRECTEURS—

G. H. Braughn,	A. Sambola,	C. Keller,
H. R. Schmidt,	D. E. Hebert,	J. Hebert,
L. A. Richards,	Jno. A. Hess,	J. A. De Rocha,
P. Toro, Jr.,	Chas. Schmidt,	Reg. Toca,
P. White,	A. Perpere,	J. B. Mayeux,
E. C. Abadie,	C. F. Richards,	Conrad Strauss,
P. Gerbach, Jr.,	J. Biri,	Ernest Marchand,
A. Martin,	N. F. Ausseman,	J. M. Lamarre,
J. Dubs,	J. Flick,	Jos. Herzog,
Ernest De Blanc,	F. Forget,	A. J. Guzman.

* Commissaires.

Les Directeurs se réuniront, tous les mardis et vendredis soirs à 7 heures au bureau de M. G. H. Braugh, No 26 du Commercial Place.

Il ne sera pas émis de billets d'invitation pour dames, après vendredi soir, 2 novembre.

Les demandes de location de la buvette et du restaurant doivent être adressées, par écrit, à M. P. White, au No 26 de la rue Vieille-Levée, ou à M. H. R. Schmidt, au No 40 de la rue St-Pierre.

Prix du billet, $2.50.—On peut en avoir en s'adressant à l'un des Directeurs. 11 oct—jusq 3 nov

Ancien ordre Unis des Druides

UN grand bal paré sera donné par le GROVE DES DRUIDES FRANÇAIS, PERSEVERANCE No 7, au bénéfice du Grand Grove de l'Etat de la Louisiane, dans la magnifique salle du Mechanics' Institute, le 27 octobre.

Directeurs :

A. DEMAREST	A. LAYRISSON,
L. LODS,	G. LATREYTE,
L. VILLEMAIN,	L. ST-HILAIRE,
C. BENOIT,	A. CONSTANTIN,
M. BRISOLARA,	L. MOLLO,
P. BRISOLARA,	F. AOUSSOL,
B. DOUR,	C. ANTIONINI,

F. RANDON.

Les directeurs se réuniront tous les mardi et jeudi au magasin de M. F. Randon, rue Bourbon, No 55. Aucune invitation pour dames ne sera délivrée avant d'être soumise à l'examen des directeurs.—Aucune invitation ne sera émise après le 25 courant.

On pourra se procurer des cartes dans les endroits suivants :

F. RANDON, 55, rue Bourbon ; B. DOUR, 41, rue Conti ; A. DUDOUSSAT, enc. Royale et St-Louis ; MANL. BRISOLARA, enc. St-Pierre et Remparts ; L. MOLLO, enc. Ste-Anne et Remparts.

Nota.—Le restaurant et la buvette seront vendus à l'enchère le dimanche, 21 du courant, à midi, dans le magasin de F. Randon, rue Bourbon, No 55, entre Bienville et Conti. 8 oct—

A Vendre,

LE RESTAURANT "RICHELIEU" ET LA CONFISERIE, Situé rue du Canal, No 174.

CE bel établissement si avantageusement connu est offert en vente, avec un bail de 3 ans à courir, à des termes réduits. On peut traiter pour le Restaurant seul, ou la Confiserie et les appareils.

Pour d'autres renseignements, s'adresser au propriétaire, ou à J. J. HERR, Coin Gravier et Nile Levée. 26 sept—

A LOUER.

A partir du 1er novembre, la maison haute, avec verandah, rue Quartier, entre Royale et Bourbon, ayant tout le comfort désirable.

S'adresser au No. 19, rue des Ursulines. 3oct

A LOUER.

A partir du 1er octobre, le second étage de la bâtisse située au coin de Commercial Alley et de la rue St-Charles. Il se compose de deux grands et beaux salons ayant chacun vingt pieds de large sur trente pieds de long ; de trois chambres à coucher, et cabinets pourvus d'eau.—A louer également, le grenier qui est grand et très convenable pour l'emmagasinage. Le tout conviendrait très bien pour un club ou une résidence, la bâtisse étant située dans une partie centrale, près la rue St-Charles. Pour plus de détails, s'adresser à M. PESANT, Rue Carondelet, No 5. 23 oct—4

Maison à louer.

La MAISON en bois à étage, No 263 de la rue des Ursulines, entre les rues Tonti et Miro, ayant un salon, une salle à manger et une cave au rez-de-chaussée, deux chambres à coucher et un cabinet au-dessus ; galerie fermée dans le fond. Elle sera livrée le 15 novembre. Pour les conditions, s'adresser à côté. 21 oct—3

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue comme par le passé, à traiter les maladies secrètes de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, pertes blanches, et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (dans les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès depuis dix-années consécutives.

Guérison certaine de la gale (itching) en douze jours.

F. GAUDOZ, pharmacien, 1er juillet coin Chartres et Dumaine.

A VENDRE.

LE soussigné offre à vendre des arbres fruitiers, tels que : Orangers de toutes grandeurs, magnolias, pruniers, pêchers, figuiers, etc., et arbres d'agrément, Magnolias, pittosporum, jasmins, fascata, rosiers d'autres variétés de fleurs, à des prix très modérés.

S'adresser à Greenville, paroisse Jefferson, entre la rue Low Line et Pine, deux lots après le couvent St-Dominicain, autrefois l'école de Mme Mace.

FRANÇOIS COUROULEAU, successeur de Jean Larroux. 14 oct—1m

RESTAURANT FRANÇAIS,

72....RUE DE CHARTRES....72

Tenu par Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Arts

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. Les habitants trouveront toujours des chambres à louer. Repas de noces, baptême, etc. F. FORGET conservera ses anciens prix.

POUR MOBILE, DIRECTEMENT.

Ligne Morgan—Steamers de la Malle des Etats-Unis. SERVICE JOURNALIER.

Départ, MERCREDI, 24 Octobre, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.

Le steamer neuf LOUISE, en fer, à basse pression et à aubes, capitaine James Hopkins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS, Au coin des rues Camp et Commune.

N. B.—A partir de dimanche le 21 du courant, les départs du dimanche recommenceront. 24 oct—1f

POUR GALVESTON DIRECTEMENT.

Steamers de la Malle des Etats-Unis—Ligne Morgan.

Départ, JEUDI, 25 octobre, à 8 heures du soir.

Passage de Cabine pour Galveston, $15.

Frêt pris à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Le steamer en fer à basse pression et à aubes CLINTON, S. B. Farwell, Commandant, partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour frêt ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS, 24 oct—3 Coin des rues Camp et Commune.

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

—Steamers de la malle des Etats-Unis.—Ligne de Morgan.

Départ, SAMEDI 27 octobre, à huit heures du matin.

Passage à la cabine pour Galveston ; $15

Le fret pour Galveston sera reçu à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Le frêt pour Lavaca sera livré sans frais d'allège.

Pour Galveston, Indianola et Lavaca, le steamer en fer à basse pression et à aubes I. C. HARRIS, commandant J. B. Lockwood, partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour frêt ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS, agent, 24oct Au coin des rues Camp et Commune.

Pour Brazos Santiago.

Steamers de la malle des Etats-Unis—Ligne Morgan.

Partira DIMANCHE, 28 octobre, à 8 heures du matin, POUR BRAZOS SANTIAGO.

Le steamer en fer à basse pression et à roues latérales, ST. MARY, Tripp commandant, Partira comme il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis, de la tête de la rue St-Joseph.

Pour le frêt ou le passage, s'adresser à I. C. HARRIS, agent, 21 oct au coin des rues Camp et Commune.

BATEAU DU LAC.

Bateau à basse pression de la malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville et Madisonville tous les jours, excepté le DIMANCHE.

Pour Covington, le lundi, le mercredi et le vendredi.

Le beau et rapide bateau favori à basse pression et à roues latérales ELLA MAY, partira comme suit :

TOUS LES JOURS (excepté le dimanche) à l'arrivée des chars Pontchartrain de midi.

Le SAMEDI le départ aura lieu à l'arrivée du train de 3 heures P. M.

Le frêt pour Covington doit être envoyé au dépôt du chemin de fer, à dix heures et demie du matin, au plus tard ; celui destiné à Mandeville et à Madisonville, également à 10½ heures du matin, au plus tard.

LOUIS FRIGERIO Jr., 24 sept—1m No 26, rue de Chartres

Seule ligne directe pour la France

Service des Paquebots Poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides batiments partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord :

EUROPE	Lemarié	Samedi 20 oct.
ST-LAURENT	Bermont	Samedi 3 nov.
PEREIRE	Duchesne	Samedi 17 nov.
VILLE DE PARIS	Surmont	Samedi 1er déc

Prix du passage en or.

Première classe, $135. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les steamers de cette ligne n'admettent pas de passagers d'entrepont.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

Soins médicaux gratuits.

Pour plus de détail s'adresser à GEO. MACKENSIE, agent, 58 Broadway.

A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 127 Commune. A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel. Au Hâvre, chez William Iselin & Cie.

Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir ici leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New-York, en s'adressant à M. V. Perrilliat 127, rue de la Commune. 9 fev

POUR LES STATIONS DE BAINS

DE LA BAIE ST-LOUIS, PASS CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI, OCEAN SPRINGS ET PASCAGOULA, LE SAMEDI.

Programme d'automne.

Le beau et très rapide marcheur, steamer CAMELIA, capitaine George L. Blakesley, continuera ses voyages, partant de la Nouvelle-Orléans comme suit :

Le MARDI, à neuf heures, à l'arrivée du train du chemin de fer Pontchartrain.

Le JEUDI, à 8 h., do do do

Le SAMEDI, à 4 h., do do do

Pour revenir, il partira :

Le DIMANCHE soir, Le MERCREDI matin.

Le VENDREDI matin.

Le Samedi, le CAMELIA ira jusqu'à Pascagoula et reviendra le Dimanche.

Les voyages se feront toujours comme il est spécifié plus haut, à moins que le mauvais temps ou la basse marée n'y apporte obstacle.

Pour plus de détails, s'adresser à *COHEN M. SORIA,* 30 rue Carondelet.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2500 tonneaux	Nelson,	comm.
GUIDING STAR	2500 "	Berry	"
MISSISSIPPI	2200 "	Sumner,	"
MERRIMACK	2200 "	Vaesler,	"
HAVANA	2000 "	Furber,	"
MONTEREY	1400 "	Whitman	"
MARIPOSA	1400 "	Quick	"
MATANZAS	1400 "		
MISSOURI	1400 "		

Le vapeur MARIPOSA, QUICK, commandant, partira MERCREDI 24 octobre 1866, à 8 heures A. M., du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson. On recevra du frêt pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du frêt et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour frêt ou passage, s'adresser à WILLIAM CREEVY, agent, 33 rue Carondelet, Nile-Orléans. C. K. GARRISON, président, No 5, Bowling Green, New-York. 15 sept

Pour la Havane.

Le paquet régulier brick SIR ROBERT PEEL, capitaine E. G. Conner, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus.

Pour balance de frêt et passage s'adresser au capitaine à bord, poteau 23, deuxième district, ou à E. TROISGROS, 55 et 57 rue Douane entre Chartres et Vieille-Levée. 21 oct—3 f

Ancienne ligne des Négociants.

Goëlettes paquebots réguliers de Mobile

Une ou deux goëlettes de la ligne partiront tous les jours, de la tête du Nouveau Bassin et transporteront du frêt à meilleur marché qu'aucun des steamers ou bâtiments à voiles qui font le service. Toutes les goëlettes de cette ligne sont avantageusement connues dans les bureaux d'Assurance.

La goëlette Mississippi, de première classe, reçoit en ce moment du frêt et partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Les expéditeurs voudront bien s'adresser à moi pour des ordres avant d'envoyer le frêt.

W. WAKEFIED, agent, 2 oct—1m Rue du Camp, No 59

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.—Départ tous les MARDIS, à 10 heures du matin, et tous les Vendredis à 5 heures du soir.—Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine A. Dugas, commis Jos. Dalferes, pour Thibodeauxville, Painsourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires de la Côte.—Départs réguliers—Attention particulière pour les passagers et le frêt de la Côte. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à J. S. RELF, rue Tchoupitoulas, No 4. Virginius C. Dentzel, agent pour les annonces. 17 oct—1m

Bateau de Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans, portant la malle des Etats-Unis.—Départ, tous les MARDIS à 5 heures du soir.—MARDI, 16 octobre, pour Vicksburg, Natchez et tous les ports intermédiaires.—Le magnifique bateau neuf Robert E. Lee, capitaine Jno. W. Cannon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Robert E. Lee prendra du frêt et des passagers pour la rivière Yazoo et donnera le privilége du rembarquement à Vicksburg. Sous le rapport du comfort, de la rapidité et de la sécurité, ce bateau n'est surpassé par aucun des bateaux des rivières de l'Ouest ou du Sud. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord. 16 oct—1m

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ : tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 heures du soir.

Le beau bateau neuf ALONE, capitaine Louis Pareuton, commis J. J. Labesthe, partira régulièrement pour Thibodeauxville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires du Bayou Lafourche et de la côte. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à A. MEYNIER Jr., agent, Rue St-Louis No 21.

N. B.—Le ALONE ayant conclu les arrangements nécessaires, prendra du frêt pour Lockport.

17oct—1m Virginius C. Dentzel, agent d'annonces

Paquebot régulier pour la Nouvelle-Ibérie et St-Martinville, en connection avec le Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Le beau steamer favori et rapide marcheur Teche, E. B. Trinidad, capitaine, Emile Landry et Robert Smythe, commis, ayant été entièrement remis à neuf, reprendra ses voyages réguliers le mardi, 18 sept 1866.

Il partira de Brashear City le lundi, le mercredi et le vendredi, à l'arrivée des trains de la Nouvelle-Orléans. Pour revenir, il partira de la Nouvelle-Ibérie le dimanche, le mardi et le jeudi, à 5 heures de l'après-midi. Le Vendredi le TECHE ira jusqu'à St-Martinville.

Pour plus ample information s'adresser à A. B. CHARPANTIER, No 62 rue de la Douane, ou à J. E. CARLIN, No 26 rue Vieille-Levée. 11 sept—3m

POUR LES OPELOUSAS.

Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir.

POUR LES OPELOUSAS.—Le bateau à vapeur J. D. HINDE, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine O. Hinckley, commis M. Kenison, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus pour Washington, Port Barré, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmesport et tous les points intermédiaires de la rivière Atchafalaya et le Bayou Courtableau.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à J. E. CARLIN, rue de la Vieille Levée, No 26, J. S. FAGAUD, agent pour les annonces, rue Front 20. 4 oct

PAQUEBOT REGULIER DE LA COTE ET DU BAYOU LAFOURCHE.—Départ, tous les mardis à 5 heures, et les mercredis à 12 heures.—Le beau bateau NEWENA, capitaine Joseph P. Aucoin, commis H. O. Melancon, fera les voyages réguliers entre Thibodeauxville, Labadieville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville, et tous les ports intermédiaires du Bayou et de la côte.

Pour frêt et passage, s'adresser à bord, ou à J. FENIMORE, Nile-Orléans. 4oct—1m

Pour les Forts, Quartier des Bayous, la Pointe à la Hache, et toutes les stations et plantations sur la route.—Le beau et rapide steamer A. G. Brown, capitaine Alex Quant, fera le service ci-dessus pendant toute la saison, partant de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches et mercredis à 8 heures A. M., et revenant les lundis et jeudis, avant le jour.—Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN E. HYDE & CO., 1er oct—1m No. 112, rue de la Commune.

A vendre ou à louer.

L'habitation sucrière du soussigné, située dans la paroisse d'Orléans, à environ huit milles au-dessous de la ville, rive droite du fleuve, ayant trente-cinq arpents et cinquante de profondeur ; environ deux cents arpents défrichés, et le reste bien boisé. Les bâtisses sont vastes et tout est en bon état. Deux équipages de mulets, charrettes, etc., et environ vingt-cinq arpents de cannes, en très bon état, feront partie de la vente. Les personnes qui désireraient acheter ou affermer la propriété pourront l'examiner en tout temps.

JOHN S. LEPRETRE, 2 oct—1m au coin des rues Orleans et Dauphine.

SUCRE.

MESSIEURS les habitants qui désireraient faire leur sucre avec le gaz acide sulfureux pourront voir un appareil fonctionner, tous les jours, de huit à trois heures, en s'adressant à la manufacture d'Eau de Seltz, rue des Remparts, No 200, entre Dumaine et St-Philippe.

28 sept—2fps—jsq 31 oct Jn. COMMUNY.

Quelques paroles sensées.

COMBIEN se doit la ... à quelques affections ... qu'une négligence ... symptômes, aggravent le mal jusqu'à ce que celui-ci prenne racine, leur cause des tortures inexprimables et plonge leurs amis dans la désolation. " Seulement un rhume ! " ... beaucoup de ceux qui en sont atteint. Oui, " seulement un rhume " ; ce qu'on dit sera de ceux que la mort avait marqués et qui devaient être sa proie.

Avertis—soyons sur nos gardes ! Telle devrait toujours être la devise des personnes sujettes à la toux, au rhume, au catarrhe, à l'influence ; celui qui souffrant de l'asthme, des bronches et de la consomption doivent écouter les conseils. Le remède est sous leurs mains ; si elles négligent le mal, les conséquences sont fatales : une vie de souffrance, une lutte continuelle pour conserver l'existence—lutte où il ne peut y avoir qu'un vainqueur—la Mort.

L'idée du résultat de la négligence d'épouvante-t-elle pas les plus courageux ? Alors, pourquoi ce retard ? Quelle excuse pouvez-vous donner après que vous avez été prévenus à temps ? Lorsqu'on vous signale le danger, pourquoi ne pas l'éviter ? Le BAUME PECTORAL DE MARSDEN a été employé avec succès dans près d'un million de cas ; la Faculté le recommande comme le remède le plus prompt et le plus efficace que la pharmacie ait encore découvert pour la toux, le rhume, l'influenza et la consomption lorsque le cas n'est pas désespéré. Même si le malade est dans la dernière période, cette préparation le soulagera. Une seule bouteille suffira pour convaincre les plus incrédules que les éloges qu'on a faits du Baume de Marsden ne sont pas exagérés, que les milliers de malades qui ont été sauvés parce qu'ils l'ont valent pris à temps, en ont dit bien davantage. Une garantie accompagne chaque bouteille et les marchands ont reçu l'ordre de rendre l'argent si le remède ne soulage pas le malade.

Préparé par T. W. MARSDEN, 487, Broadway, New York.

Prix: $1 la bouteille.

Agents pour la vente en gros :

WHEELOCK FINLAY, à Baltimore,

BARNES, WARD & Co,

E. J. HART & Co.,

J. S. MAUNSELL & Co. 9 oct—

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,

Médicaments,

Peintures,

Huiles,

Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités.

Toiles françaises et Mouchoirs de batiste.

EN consignation chez F. JAUFROID, 36, rue de Chartres, entre Bienville et Douane.—Un grand choix de mouchoirs batiste, à unis et à ourlets, 3/4 et 3/4. Aussi : un assortiment de TOILES FRANÇAISES pour chemises, le tout provenant de la fabrique de BERTRAND MILCENT, de Cambrai.

A vendre en gros seulement et aux plus basses limites. 5oct—1m F. JAUFROID.

CAFE TORREFIE ET MOULU PAR LE PROCEDE DE

V. E. SARRAZIN

LES familles, capitaines de BATEAUX, HOTELS, RESTAURANTS, &c., &c., sont respectueusement invités à s'assurer de la bonté des diverses qualités du

CAFE MOULU

que je livrerai constamment à la disposition du public. Par suite de l'agrandissement et de la perfection que je viens d'apporter à mon appareil à torréfier, je suis en mesure de remplir tous les ordres qui me seront confiés. V. E. SARRAZIN.

6 oct—1m No 99 Chartres encoignure Conti.

J. ESNAULT,

PEINTRE EN BATIMENTS ET PEINTRE D'ENSEIGNES.

Vitrerie et Collage de papier.

25......rue Jefferson......25

Les ordres transmis à M. ESNAULT seront promptement remplis. 3 oct—3m

Leçons de piano.

M. D. DELCROIX s'étant décidé à se fixer à la Nouvelle-Orléans, fait savoir à son ancienne clientèle et au public qu'il est prêt à reprendre l'enseignement du piano. S'adresser au magasin de musique de M. Gruenwald, 129 rue du Canal, ou aux initiales D. D., loch box 112 Post-office. 14 oct—5m

MAITRESSE DE PIANO.

UNE demoiselle qui sait bien le français et l'anglais demande une place de maîtresse de piano dans une institution de demoiselles ; elle consacrerait une partie de son temps ou tout son temps, ou donnerait des leçons dans les familles. Les meilleures recommandations de la ville seront données et exigées. S'adresser à M'lle E. H., au Lock Box No 367 du bureau de Poste de la Nile-Orléans. 13oct—1m

Avis aux débitants de cigares.

A. TATOUT,

FABRICANT DE CIGARES, rue Tremé, 166, ayant acquis une grande expérience dans ce genre d'affaires, prévient sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'établir une nouvelle fabrique de cigares, on l'on trouvera les marques les plus renommées en véritable tabac du Connecticut, de Virginie, et de la Havane, le tout à des prix très modérés, il invite ses amis à venir lui rendre visite avant d'aller ailleurs.

Groves & Church,

Rue Poydras No 144—Côté Sud.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, chaudières, grates, ferblanterie unie et autres articles en fonte, invitent la plus grande attention de ce marché.

Ils ont constamment un stock complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils leur vendront à bas prix.

Maison à vendre.

POUR CAUSE DE DEPART.

A vendre à Alexandrie, une belle maison en briques, à deux étages, contenant un beau magasin au rez-de-chaussée. Egalement, sur le même terrain, deux maisons en bois dont l'une est occupée par une boulangerie.

Pour plus amples informations, s'adresser chez CONVERCE FOINCY, 3oct—1m 31, rue Tchoupitoulas.

Demande de propriétés.

ON désire acheter PLUSIEURS PROPRIÉTÉS, situées dans le Premier, le Deuxième et le Troisième District. S'adresser à J. SAUVAGE, courtier, Passage de la Bourse, No 111, 27 sept—1m entre St-Louis et Conti.

ENTREPOT

De Tapis et de Rideaux.

TAPIS NOUVEAUX, reçus par le steamer Luxor, arrivé de Liverpool. TAPIS VELOURS, VERITABLES BRUXELLES ANGLAIS, avec DEVANTS DE CHEMINÉES et NATTES appareillées. Ces nouveaux genres sont d'un goût exquis.

Tapis à trois plis et Ingrains, tapis d'escaliers et toiles cirées de toutes largeurs.

Etoffes à rideaux, mousseline de laine satin, castillienne, damas tout laine, et les meilleures garnitures et lant avec ces articles. Stores et corniches.

Notre stock est complet et les marchandises seront vendues à des prix raisonnables, au comptant.

L. ELKIN, Rue Carondelet, No 3, près Canal. 11 oct—1m

Le Docteur A. LANDRY

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS a fixé sa résidence à la Nouvelle-Orléans :

No 66, rue du Maine, encoignure Royale.

Chas. Hemard.

VENDEUR DE COTON,

RUE GRAVIER NO. 104,

NOUVELLE-ORLEANS

Il fait des avances libérales sur les consignations. 2 oct—3 m

A VENDRE

au magasin, en Douane et attendu par le Navire "American Eagle", de Bordeaux :

200	barriques Vin rouge pour familles,
45	tierçons Vin blanc,
1500	caisses Vin rouge, Ambes, Blaye et Montferrand,
300	do Vin blanc de Graves,
75	paniers Champagne, grandes et demi-bouteilles,
20	do Guignolet d'Anger,
25	caisses Sardines,
50	do Absinthe E. P.,
40	do Kirsch,
10	do Fruits à l'eau-de-vie,
25	balles Bouchons, pointus et réguliers,
20	barils Vinaigre de vin blanc,
60	¼ & ⅛ Cognac Marret, Pinet Castillon, Vinsdière, Pellevoisin et Seignette,
400	paniers Huile Plagniol,
100	caisses Muscat de Frontignan,
200	do Vermouth Noilly, Prat & Co,
50	do Eau de fleurs d'oranger,
125	barils Madère, Sherry et Porto,
100	paniers Bouteilles,
20	caisses Absinthe Noilly, Prat & Co.

B. TIBLIER & Co,

30 sept—1m No 14, rue Conti.

Magasin de Tapis,

RUE DE CHARTRES No 17.

NOUS avons reçu dernièrement, Des TAPIS de toute espèce et de toutes qualités. Des TOILES CIRÉES de toutes qualités, pour chambres, corridors, &c.

Des ARTICLES A RIDEAUX, des rideaux de dentelle, corniches et bandes, en grande variété, stores, crin, dessous de tables, couvertures de tables et de pianos, nattes de toutes largeurs.

16 sept— A. BROUSSEAU & Co

Coffres Forts. Coffres Forts.

PATENTE MARVIN & CO, New York, enduits d'alun et plâtre de Paris, garantis contre le feu, les voleurs et l'humidité. Ces Coffres Forts sont universellement reconnus pour leur supériorité comme étant les seuls à l'épreuve du feu.

A vendre par H. LEGENDRE, agent, 142 rue Gravier.

N. B.—On déménage les coffres dans le plus bref délai. 10 sept—3m

Changement de Local,

SCHMIDT & ZIEGLER

Ont transporté leur magasin aux Nos 48, 53 et 55 de la rue Nouvelle-Levée. 11 oct—3 sem

Changement de Local.

LE Dr A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transporté son cabinet du No 14 de la rue Baronne au No 19 de la rue Baronne, de l'autre côté, au-dessus du magasin de chaussures de J. Bouttille et à côté de l'église des Jésuites. 11oct—3m

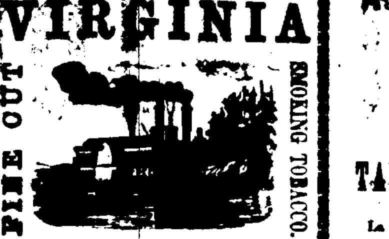

VIRGINIA FINE CUT SMOKING TOBACCO.

MANUFACTURED BY J. P. SARRAZIN, 97, Corner Chartres & Conti, AND 49 CONDE STREETS, NEW ORLEANS.

MARYLAND FINE CUT SMOKING TOBACCO.

MANUFACTURED BY J. P. SARRAZIN, 97, Corner Chartres & Conti, AND 49 CONDE STREETS, NEW ORLEANS.

AUX FUMEURS

ET

Aux acheteurs

DE

TABAC A FUMER.

La marque de SARRAZIN pour le tabac coupé fin du Maryland a été contrefaite, et ce dernier prévient le public et ses clients d'être sur leurs gardes, afin qu'on ne leur impose point un article inférieur comme provenant de sa fabrique.

Les paquets authentiques de son tabac portent sur l'enveloppe, quelques uns la vignette d'un bateau à vapeur avec les mots:

VIRGINIA FINE CUT,

d'autres, la vignette du Magasin et de la Fabrique de SARRAZIN avec les mots:

MARYLAND FINE CUT.

Les paquets contrefaits, découverts récemment, portent la vignette d'un aigle avec les mots:

MARYLAND FINE CUT.

Des mesures ont été prises par M. SARRAZIN pour prévenir toute nouvelle contrefaçon, et le public en sera averti quand elles seront mises à exécution. Il profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public du patronage qu'il lui accordent, et il continuera de faire tous ses efforts pour justifier leur bienveillant appui.

4 oct—1m

GRAND DEBALLAGE!

Ouverture de Magasin.

PEPIN & TURCOTTE

121......RUE DU CANAL......121

entre Bourbon et Royale,

BATISSE TOURO,

Ont fait l'ouverture de leur magasin

JEUDI, 27 COURANT.

Ils appellent l'attention du public et de leurs amis sur leur immense stock de marchandises

NOUVEAUTES

qui n'est surpassé par aucune maison de cette ville, le tout importé directement par eux et reçu par le steamer Luxor, du Hâvre, la Liverpool, et par voie de New-York.

Les dames trouveront un grand et magnifique assortiment de

Châles et Manteaux soie lours, drap perlé et uni

En un mot, toutes espèces de

CONFECTIONS

Pour Dames, Demoiselles et Enfants.

faites dans le dernier genre parisien.

BRODERIES & LINGERIE

TELS QUE :

Corsages. Cols, Manches, Poignets, etc., Robes et Manteaux d'enfants, Jupons Impératrice, Balmorals nouveauté, Moteries, Mérinos, Popelines, Biarritz, Linons, Pongé.

SULTANE fantaisie et unie, de toutes nuances,

Bonneterie, Ganterie, Toilerie, Gaze Chambéry, Tulle, Voiles de mariée, &c., &c., &c.

Foronle, Brillants imprimés, Rubans, Dentelles, &c.

— AUSSI —

Un très grand assortiment de

MARCHANDISES DU PAYS

POUR FAMILLES ET HABITATIONS,

que nous vendrons à prix réduits.

26 sept—1m

Moulin à Coton de J. H. & Hedges

RUE TCHOUPITOULAS, No. 381.

DES sacs pour contenir du coton en graines sont fournis gratis aux planteurs et aux négociants commissionnaires. L'établissement donne les prix les plus élevés du coton en graines. Boîtes pour les ordres rue Gravier No 106 et boîte No 1916 du Bureau de Poste. oct—1m

Bureau à Louer.

Le soussigné offre en location un BUREAU au coin des rues Royale et Douane, au premier.

A. BOUDOUSQUIE, notaire public, 16 oct— Coin Royale et Douane, au premier.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des chaudières, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à découper, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de Moulin, des bouches à fourneaux, des grils ; à exécuter toute sorte de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur, et toute espèce de machines pour le Sud.

14 sept— LEEDS & CO

Banque First National de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1866.

AVIS est donné que le certificat No 145, de cette banque, pour cinquante actions au nom de Gordon Granger, en date du 12 juillet 1866, ayant été perdu ou égaré, une demande a été adressée à la banque pour l'émission d'un autre certificat, en remplacement du certificat perdu.

D. S. FORBES, caissier.

Bureau de Prêts.

A l'instar des bureaux de Paris,

143......rue Commune......143

Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles.

J. HART, Directeur.

M. J. HART, appelle l'attention de ses anciens clients et du public sur son Bureau de Prêts qui est géré sur un nouveau plan. L'argent y est prêté à un taux beaucoup moins élevé et les emprunteurs y trouveront des avantages qui ne leur ont jamais été offerts.

Il avance de l'argent sur les montres en or et en argent, sur les diamants, l'argenterie, les bijoux et les effets en général ; sur les bons, les actions, les scrips, les garanties du gouvernement, etc.

Prêts, au jour ou à la semaine sur les marchandises.

N. B.—M. Hart a pris des mesures telles que les personnes qui déposeront des articles à son bureau de prêts pourront les recevoir à New-York, Cincinnati, Louisville, St Louis et les autres principales villes de l'Union.

RESTAURANT ST-LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

Rue St-Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, aubergistes, personnes et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en achetant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement en toute saison. 14 novembre—

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez. 24 sept—3m et PP le L

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

198......RUE DU CANAL......198

entre Bourgogne et Remparts, où il exécute scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais. 26 oct—1m

Avis de Dentiste.

Le Dr. GODFREY, dentiste, étant de retour à la Nile-Orléans, s'est transporté au No. 157 de la rue du Camp, directement en face de l'église St Patrick, où l'on peut le consulter aux heures d'affaires. 15 oct—1m

BURKE & CO.

GLENDY BURKE, GEO. BACON BURKE, CARNEAL BURKE, banquiers, rue du Camp, No 54, courtiers de change étranger et de change américain. Ils se chargent des recouvrements et des remises, tirent sur le Merchants' National Bank, de New York, et sur la banque de Liverpool, en Angleterre. 13 oct—3m

Repas à Domicile.

M. L. DUFOUR, demeurant rue Hôpital, No 79, entre Royale et Bourbon, se charge de fournir les repas à domicile à ceux qui voudront bien lui accorder leur confiance. Le transport se fera à domicile au moyen d'une voiture chauffée et convenablement disposée à cet effet. Les provisions seront de premier choix et les mets préparés par un habile cuisinier.

Il commencera Mercredi prochain, 10 octobre. — Pour les conditions, s'informer à l'adresse ci-dessus. 7oct—1m

DEMANDE DE NOURRICE.

On demande une nourrice expérimentée (femme de couleur). On exigera des recommandations. S'adresser au No 200 de la rue Colliseum, au coin de la rue Fourth. 21 oct—3

EXTRAIT FLUIDE BUCHU

POUR la faiblesse provenant des abus ; d'épuisement de la nature, accompagné de symptômes alarmants, parmi lesquels il faut citer l'indisposition à se mouvoir, la perte de la mémoire, l'insomnie, l'horreur de la mort ou des pressentiments de malheurs ; une lassitude générale, l'accablement, l'incapacité de profiter des jouissances de la société.

La constitution, une fois qu'elle est atteinte de faiblesse organique, exige le secours de la médecine pour se fortifier ; ce fortifiant c'est L'EXTRAIT BUCHU DE HELMBOLD dont le succès est immanquable. Si l'on ne se soumet pas à un traitement, il s'en suit la consomption ou la folie.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

n'est égalé par aucune autre préparation pour les maladies des POUMONS—la difficulté ou la rétention, la suppression des évacuations habituelles, l'ulcération de l'utérus—enfin toutes les affections auxquelles sont sujettes les femmes, soit qu'elles aient contracté ces maux par des imprudences, qu'elles soient âgées ou sur le déclin.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

—ET—

L'EAU DE ROSE PERFECTIONNÉE

Chasse du système, complètement et à peu de frais, sans presque aucun changement de la diète, sans inconvénient, toutes les maladies qui résultent d'une existence déréglée. Ce spécifique tempère, dans les cas de rougeurs, les remèdes désagréables et dangereux connus sous les noms de copahu et mercure.

Servez-vous de l'Extrait fluide de Helmbold

Pour toutes les affections de ces organes—qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, quelle qu'en soit la cause, quel que ancienne qu'elle soient. Le Buchu est d'un goût et d'une odeur agréable, l'action en est rapide et c'est le meilleur fortifiant que toutes les préparations d'écorce ou de fer.

Les personnes aux constitutions délicates ou détériorées y ont de suite recours.

Le lecteur doit savoir, que quelque léger que soit l'affection dont il vient d'être fait mention, sa santé, son intelligence et son bonheur en ressentent l'effet.

Pour toutes ces maladies, il faut un diurétique.

L'Extrait Buchu de Helmbold est le grand diurétique.

Extrait fluide de Salsepareille, concentré, pour purifier le sang, chasser toutes les maladies chroniques provenant de l'impureté du sang—le seul remède efficace pour les scrofules, les douleurs et enflures des os et la teigne, l'ulcération de la gorge et des poumons, les pustules, les boutons sur la figure, les dartres, les érysipèles et toutes les éruptions de la peau.

Embellissement du Teint.

Beaucoup des affections les plus graves qui désolent l'humanité proviennent des impuretés, qui corrompent le sang. De tous les remèdes inventés dans un but purificatif, il n'en est pas qui égale

L'Extrait de Salsepareille De Helmbold.

Il nettoie et renouvelle le sang, rend de la vigueur au système et chasse les humeurs qui donnent naissance aux maladies. Il y a longtemps qu'on cherche un remède de ce genre, et aujourd'hui pour la première fois le public en a un sur lequel il peut compter. L'espace nous manque pour produire les certificats qui en attestent les effets ; mais l'essai d'un seul flacon prouvera aux malades qu'il émane des vertus supérieures à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Deux cuillerées à bouche de l'Extrait de Salsepareille ajoutées à une pinte d'eau sont égales à la LISBON DIET DRINK, et une bouteille est égale à un gallon du sirop de salsepareille ou à la décoction.

Ces EXTRAITS sont employés dans l'armée des Etats-Unis dans les hôpitaux des Etats et les institutions publiques, aussi bien que dans la pratique particulière, et sont considérés comme de précieux remèdes.

Voir les propriétés médicales du Buchu dans les Dispensaires des Etats-Unis.

Voir les importants travaux du Professeur Dewees sur l'exercice de la médecine.

Voir les observations faites par le célèbre Dr. Physic, de Philadelphie.

Voir les observations faites par le Dr Ephraïm McDowell, célèbre médecin et membre du Collège royal des chirurgiens d'Irlande, et publiées dans le Journal du royaume de la reine.

Voir la Revue médico-chirurgicale publiée par Benjamin Travers, membre du Collège royal des chirurgiens.

Voir la plupart des meilleurs ouvrages de médecine.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BUCHU

à vendre par toutes les pharmacies.

—Dépôt principal—

Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de HELMBOLD,

Nov 27 594, Broadway, New York

Toiture de toile et de feutre, patentée,

A L'ÉPREUVE DU FEU ET DE L'EAU

Ne donnant aucun goût à l'eau ; à bon marché, durable pouvant être facilement posée sur des toits plats et n'exigeant que de faibles supports.

ZINCS ET COULEURS FINES,

Des marques les plus avantageusement connues, Huile de Lin, Vernis, Térébenthine, Peintures et articles de Décorateurs—

A vendre en gros et en détail, par FRANCIS HUMPHREYS, Agent des fabricants, rue Royale, No 61. 11 oct—1m

CHARLES E. FORTIER,

ENCANTEUR,

A transporté son Bureau au No. 37, PASSAGE DE LA BOURSE, Près de l'angle de la rue de la Douane. 1er oct

JUSTE FONTAINE

Courtier,

No 112, rue Royale, entre Canal et Douane

Il achète et vend des propriétés foncières, loue des maisons, perçoit les loyers, se charge du paiement des taxes et à toujours des fonds disponibles à placer sur hypothèque.

AGENCE D'IMMIGRATION

54, RUE DE L'UNION,

Nile-Orléans, Louisiane.

M. F. REIMONENQ annonce aux planteurs de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer des à présent des contrats pour l'immigration de travailleurs, soit de l'Inde et de la Chine. 21nov 1an

GEO. H. DUNBAR,

LIQUORISTE,

FABRICANT DE LIQUEURS,

6......RUE ST-LOUIS......6

Nile-Orléans.

ANISETTE....CURAÇAO....MARASQUIN

—Et—

Liqueurs françaises de tous genres.

LE BOURSIQUE, vient de recevoir de France de la maison Ménier, de Paris, un assortiment complet de produits chimiques et pharmaceutiques, qu'il offre à vendre à aussi bon marché que dans n'importe quelle pharmacie de cette ville. Parmi les médicaments se trouvent : Sucre fait de Bismuth, Remède de Leroy, Elixir de Guillet, Sirops de Lactucarium, de Raifort iodé, de Briant, Huile de foie de Morue, de Jongh ; dito de Hogg ; dito de Fauré, Cigarettes-Espic ; Muse Tonquin ; Pilules et Liqueur de Laville, pour la goutte ; Papier au Goudron ; Seringues (système) de Bordeaux ; Clysopompes ; Fleurs de Mauve, de Guimauve ; Bourrache ; Pied de Chat ; Camomille, Racines de Guimauve, &c., &c.

L. GAMOTIS, Pharmacien.

Encoignure Remparts et Hôpital, Nile-Orléans.

26 sept—1m

BUREAU DES ASSESSEURS.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les Tableaux d'Assessements pour l'Etat sont exposés au Bureau des Assesseurs d'Etat, au No 20, Passage de la Bourse, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pendant le mois d'octobre, afin que les réclamations des intéressés.

M. M. FEENY,

Président du Bureau des Assesseurs d'Etat.

1er oct—1mtlj

Ecuries du CRESCENT.

Dr. JOSEPH ELLIOTT, Propriétaire.

Nos. 50 & 52, rue Baronne.

AYANT acheté du Col. James Nolligan ses écuries, situées aux Nos 50 et 52, rue Baronne, entre Common et Gravier, j'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général que je suis prêt à recevoir en pension les chevaux et les mulets et à prendre soin de toute espèce de buggies et de voitures. Mon établissement [illegible] bien distribué et le plus aéré ; contient 120 ratelliers et la meilleure remise de la ville. Venant de recevoir une grande quantité de chevaux de trait et autres, et des buggies neufs, j'invite respectueusement mes amis et le public amateur à venir voir par eux-mêmes.

Il y a dans l'établissement un grand soin pour l'exercice des animaux ; on les soigne gratis en cas de maladie, tant qu'ils sont sous ma surveillance.

JOSEPH ELLIOTT, Propriétaire.

Demande de Françaises.

UNE dame américaine, parlant le français, voudrait trouver pour bonne d'enfant une française connaissant bien sa langue. On prendrait deux sœurs, ou bien une mère et sa fille, l'une pour faire le service de bonne, et l'autre celui de couturière.

Des personnes qui conviendraient trouveraient un emploi permanent avec de bons gages et l'avantage de voyager l'été prochain.

S'adresser à Madame BAYNE, 197, rue St Joseph, 26 sept— entre Carondelet et St Charles

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

VENTE SANS RESERVE,

Par Catalogue

POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

Marchandises Anglaises et Etrangères,

Marchandises Sèches, Habillements, Quincaillerie, Faïence, Bottes et Souliers.

PAR VINCENT & CO.

Wm. P. Vincent, encanteur.

IL sera vendu, MARDI, 6 NOVEMBRE, à 10 heures dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres,

Sept Cents Colis et Lots Marchandises Anglaises et Etrangères,

Marchandises Sèches, Habillements, Quincaillerie, Faïence, Bottes et Souliers.

Les catalogues seront prêts la veille du jour fixé pour la vente et les marchandises pourront alors être examinées.

— Conditions —

Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 23 oct—24, 31—1, 2, 3, 4, 5 et 6 nov

PAR S. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau, enc. Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu mercredi, 24 octobre 1866, à 11 heures du matin, à Orcenville, près des écuries des chars à chevaux de la rue des Magasins, à la station de Bouligny :

17 belles vaches fraîches en lait avec veaux,

1 taureau, 2 bons chevaux, 1 cheval ;

1 charrette à lait. La clientèle et les ustensiles de la vacherie.

Conditions — Au dessous de $300 comptant et au dessus à un an de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 21oct

VENTES JUDICIAIRES.

J. SAUVAGE vs R. M. MONTGOMERY.

TROISIEME Justice de Paix de la Paroisse d'Orléans. No 4252.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Paul W. ..., Juge de la Justice de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente, le LUNDI 26 novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants, rue Royale, entre Douane et Canal, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite :

[illegible]

ARTHUR LANGE, Connétable.

SUCCESSION DE FEU OCTAVE R. ROUSSEAU.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. No 26,077.—[illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu Henry Myers, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—[illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de ALEXIS LANGLOIS.—No 27,...

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—[illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de L. A. W. S. WOLFE.—No ...

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné à tous ... [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de Mme CORNELIA L. PIERCE.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—[illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de JEAN PEYRUSSAN.—No 27,...

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de HENRY BIER.—No 27,...

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que E. M. Roabs a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Henry Bier, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de ANNA GILLESPIE.—No 27,...

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. Attendu que Mathew Gillespie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Anna Gillespie, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

Geo. H. Clarke. Wm Doughty

ORLEANS HOUSE,

A l'angle des rues Commune et Saint-Charles.

CLARKE & DOUGHTY, propriétaires.

Chaux, "Cape," de Richards.

CETTE CHAUX, bien connue et appréciée, depuis quinze ans, par les fabricants de sucre et autres acheteurs, est à vendre, au dépôt du fabricant, Stone and Marble Yard, rue de la Douane, No 147, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

21 sept—3m NEWTON RICHARDS

SAVON. SAVON.

A vendre à prix de fabrique par S. HESSE, No 3, rue Tchoupitoulas, agent de A. BILLAUD.

PALM SOAP, 20 barres 60 livres à la caisse, MANASSAS SOAP, 20 barres, 50 livres.

DEMANDE DE NOURRICE.

Une nourrice sans enfant, trouvera une bonne place et de bons gages, en s'adressant rue Dumaine, No 115.

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 69 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.

GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Nile-Orléans, 8 octobre 1866.

CETTE banque sera prête à payer ses billets à son comptoir, à partir de jeudi prochain 11 du courant.

Par ordre du Board, L. BERNARD, caissier.

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIE, No 30, rue Vieille-Levée.

MALADIES SECRETES

M. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France on le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes et de la peau. Les cas les plus graves de Syphilis, d'Ulcérations, Plaies Fistules, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Ecoulements, la Chlorose, les Fleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès. Consultations de 9 heures du matin, à 8 heures du soir.

Opiat et Injection du Dr Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide de la gonorrhée et les écoulements. S. GAUDOZ

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

PAR MONTGOMERY & BRO.

Mulets Mulets

Vente péremptoire de 60 Mulets du Texas pour payer le frêt et les dépenses—Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu vendredi, 26 octobre, à 11 heures aux Montgomery Tattersalls, rue Gravier, Nos 211 et 215, 60 MULETS du Texas—pour payer le frêt et les dépenses. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 24 oct

Mulets. Mulets

94 jeunes mulets du Kentucky tous bien dressés.—Vente à l'encan.

Par MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Buggies ! Buggies !

19 jolies Barouches et Buggies couvertes et découvertes des meilleures manufactures...

PAR MONTGOMERY & BRO. R. M. MONTGOMERY, encanteur. [illegible]

Meubles...... Meubles...... Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 25 octobre, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 16 de la rue du Camp

Un assortiment général de meubles.

—TELS QUE—

[illegible]

EGALEMENT

Une grande facture de lits cottage, chaises à siége en bois et rotin.

Grande vente péremptoire d'élégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches Laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'Encan.

Par MONTGOMERY & BRO., R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu ... à 11 heures du matin, au ... rue Gravier

Elégants Chevaux appareillés,

do do de monture,

Beaux mulets de tir

Belles vaches laitières.

— Aussi —

Buggies découverts et couverts, barouches, wagons, &c.

Conditions : comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR G. DE FERIET.

Meubles ! Meubles ! Meubles !

PAR G. DE FERIET, Encanteur.

Bureau, rue Royale, No 42.

VENDREDI, ... à ... heures du matin, il sera vendu à l'enchère publique, au No 12 de la rue Royale.

Un assortiment général de meubles, comprenant : [illegible]

EGALEMENT—

[illegible]

Magasin de prix en briques et à trois étages No 38 de la rue de la Levée, entre les rues Esplanade et Champs Elysées, donnant sur la Levée au bord de la marée. Port du dépôt du chemin de fer Pontchartrain, des chars de la ville, &c., &c.

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau 42, rue Royale.

[illegible]

VENTE POSITIVE.

A cause de départ, d'un Magasin de Quincaillerie parfaitement assorti.

PAR G. DE FERIET, encanteur. [illegible]

PAR G. DE FERIET, encanteur. [illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT,

SANS RESERVE.

300 caisses Bottes, Souliers et Chapeaux

— AUSSI —

250 lots Habillements d'hiver, Chemises, &c.

— AUSSI —

Pour compte de qui il appartiendra

10 pièces Draps anglais avariés.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

MERCREDI ... courant à 10 heures du matin, il sera vendu ... [illegible]

— A ... —

à 11 heures.

Pour compte de qui il appartiendra ...

A Midi :

[illegible]

H. M. VAN SOLINGEN & CO.

VENTE DE SYNDIC.

Joseph Kaiser contre ses Créanciers.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No ...

Meubles, Rouleau en fer et Cloche de bateau à vapeur.

Par H. M. VAN SOLINGEN & CO.,

H. M. VAN SOLINGEN, encanteur

Bureau, rue Carondelet No 28.

EN vertu de et conformément à un ordre de vente ... [illegible]

PAR J. P. BOISSEAU.

BEAUX MEUBLES A L'ENCAN.

Le propriétaire ne tenant plus maison.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur

Bureau rue Gravier, No 52

[illegible]

PETITE FERME A VENDRE. [illegible]

Succession d'Aaron Peck, No 27,291 du dossier de la Deuxième Cour de District.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur

Bureau, rue Gravier No 52

[illegible]

PAR E. M. JACOBS.

PAR E. M. JACOBS, Encanteur

Bureau Passage de la Bourse, No 36

VENDREDI ... [illegible]

PAR J. L. LARESCHE & CO.

PAR JOHN L. LARESCHE, encanteur.

J. L. LARESCHE, ENCANTEUR

Bureau No 21 et 23 rue Conti.

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Meubles de Bureau, Jarres de Lin, &c.

Succession de Aaron A. Fraser. No 27,291.

Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,

NICHOLAS J. HOEY, encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse, No 17

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 24 oct—

PAR BERNARD TURPIN.

Sucre de la Havane. Sucre de la Havane.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

Bureau, No 27, rue Vieille Levée.

VENDREDI, ... octobre, à 10 heures ... sera vendu à l'encan, au magasin, No 27, rue Vieille Levée, pour clore une consignation—

85 caisses sucre de la Havane No 12.

Vente positive et sans réserve.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 24 oct

Eaux-de-vie françaises,

EAUX-DE-VIE FRANÇAISES,

importées par MM. Fuentes & Chalard, No 30, Rue Vieille Levée.

VENTE POSITIVE.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur

JEUDI le huit novembre 1866, à dix heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs :

30 quarts de pipes de la marque célèbre Eug. Grégoire & Cie, des dernières années,

10 octaves dito, dito, dito,

10 quarts de pipes Reddelin, de la marque rosée, de différentes années,

15 octaves dito, dito, dito,

... quarts de pipes, J. B. Baron, très vieux ;

20 octaves dito, dito, dito,

... quarts de pipes, E. Legarde & Co, très fin ;

... octaves dito, dito,

20 do M. Fabre & Fils.

— Aussi —

125 caisses vin vieux et fin.

25 barriques do do

Conditions—libérales, à la vente.

PAR FORSTALL & SPEAR.

Magnifique Bague en diamants, Montre en or Secrétaire et Linge de corps

Succession de JOHN CRUSIUS

Seconde Cour de District de la Nile-Orléans No ...

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Bureau, No 26, rue Bienville

MERCREDI 24 courant, à 11 heures, il sera vendu à l'encan dans notre salle d'encan, No 26 rue Bienville, entre Chartres et Vieille Levée, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 10 octobre 1866, et pour le compte de la susdite succession, les articles suivants :

Une magnifique bague montée en diamants,

Une montre de prix en or,

Un lot de livres

Une malle linge de corps,

Une do do

Trois paires bottes

Un secrétaire en acajou,

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR VON ZINKEN & SULLY.

Deux Terrains dans la rue Toulouse, entre les rues Broad et Dorgenois.

PAR VON ZINKEN & SULLY

LÉON VON ZINKEN, encanteur

Bureau, rue Gravier No ...

SAMEDI, 27 du courant, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale, il sera vendu—

[illegible]

Conditions—Comptant

Vente de Propriétés du Gouvernement.

IL sera vendu à l'enchère publique JEUDI ... dans le terrain ... DEUX ROUTES ... [illegible]

E. J. STRANG, Bvt. Lt Col. et A. Q. M.

N. Orléans, Lne. 21 octobre 1866.

Vente par le Gouvernement.

Vente par le gouvernement, d'Habillements Equipages de camp et de garnison.

Dépôt d'habillements et d'équipage de l'armée DEPARTEMENT DU GOLFE.

Nile-Orléans, 1er octobre 1866.

PAR H. M. VAN SOLINGEN & CO.

WILLIAM SYER, encanteur

Bureau, No 28 rue Carondelet

CONFORMEMENT à ordre du ... [illegible]

Tentes	Haches et Manches
...	Hachettes et Manches,
Chaudières de camp,	Pelles
Havresacs	Bas, &c.
Moustiquaires,	Couvertures de laine,
Pardessus	Pourpoints
Blouses	Bas, &c.
Bottes	Pantalons
Gilets,	Chemises.

[illegible]

JOHN F. RODGERS, Capitaine et A. Q. M., Armée des Etats-Unis

Vente par le Gouvernement.

[illegible]

E. J. STRANG, Brevet Lt. Col. et A. Q. M.

PAR D. E. MORPHY.

Divers, Farine de maïs, Vinaigre.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

AUJOURD'HUI mercredi, 24 octobre 1866, à 10 heures ... [illegible]

Liqueurs ! Liqueurs !

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

Coffre-fort, Bureau de bureau, balances à poste fixe.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

Machine à faire de la brique.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

PAR E. ROGER & CO.

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR E. ROGER & CO.

O. DEJAN, encanteur.

[illegible]

PAR HOFFMAN & MARKS.

Marchandises sèches, Lingerie, &c.

PAR HOFFMAN & MARKS.

S. S. ZELNICKER, encanteur.

Bureau, rue de Chartres No ...

MERCREDI 24 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu ... [illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER

Une habitation de valeur située dans cette Paroisse à peu près 5 1/2 milles au dessous de la ville.

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur.

Bureau, No 37 Passage de la Bourse.

IL sera vendu jeudi 25 octobre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

[illegible]

PAR O. VALETON.

MEUBLES, MEUBLES.

Contenu de huit chambres meublées, Draps, Couvertures, Matelas, &c.

PAR O. VALETON, encanteur

Bureau, 60 Tchoupitoulas, coin Natchez.

VENDREDI 26 du courant à 10 heures du matin, il sera vendu, au No 150 rue Dauphine, entre Toulouse et St Pierre,

Le contenu de HUIT CHAMBRES MEUBLÉES ... [illegible]

PAR A. FEIBER.

Grande vente de marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, &c., à l'encan.

PAR A. FEIBER

H. MARKS, encanteur.

[illegible]

75 douzaines chapeaux castors et Victoria.

Un grand assortiment de cordes et garnitures en soie. Conditions à la vente. 24 oct.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Magasin de choix dans la rue Tchoupitoulas ; Magasin et Maisons en briques et à étage, No 300, entre les rues Ste Thérèse et Bellechasse. Magasin et Maison en briques et à trois étages, No 100, entre les rues Lafayette et Girod.

THOMAS M. WALSH et als contre P. W. WALSH, tuteur, &c.—No 27,283.

Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

Bureau No 17, Place de la Bourse.

SAMEDI 24 novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, ... [illegible]

Meubles de maison à l'encan.

Succession de Mme Vve Jacob Lagenbach No 27,281.—Deuxième Cour de District de Nile-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO, encanteurs.

NICHOLAS J. HOEY, encanteur.

Bureau No 17, Passage de la Bourse.

[illegible]

Vente pour opérer un partage.

Une admirable résidence de famille, No ... la rue des Remparts, entre les rues Ursulines et St Philippe, magnifiquement bâtie ... grand terrain. Vente à l'encan—Egalement un magasin en briques et à trois étages et No 24 du Passage de la Bourse.

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Bureau, No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI 27 octobre 1866, à midi, à la Bourse ... [illegible]

SUCCESSION DE CHAS. GENOIS.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—27,241.

Par C. E. GIRARDEY & Co, encanteurs.

N. J. HOEY, encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse No 17.

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

Vente sans réserve pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur

Bureau rue Bienville et Passage de la Bourse

SAMEDI, 27 octobre 1866, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

[illegible]

Propriété rue des Ursulines et Terrain vacant rue Galvez.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 27 octobre 1866, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale—

[illegible]

Jolie Propriété au Faubourg Tremé, rue Galvez, No. 269.

PAR S. GUINAULT, encanteur

Bureau, Passage de la Bourse et Bienville

IL sera vendu, samedi, 27 octobre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

[illegible]

Propriété rue de l'Hôpital.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 27 octobre 1866, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

[illegible]

VACHERIE.

Vente pour cause de mauvaise santé.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse

JEUDI, 25 octobre 1866, il sera vendu à 11 heures du matin, rue Bienville, ... au coin de la vacherie d'Antoine, la vacherie de M. Pierre Dotes, consistant en

25 belles vaches laitières, plusieurs avec de jeunes veaux et les autres au moment de vêler.

3 chevaux.

2 charrettes à lait.

La clientèle, les ustensiles de la vacherie et le restant des provisions consistant en foin, farine de maïs, son, &c. &c.

Conditions Jusqu'à $300, comptant et au-dessus de $300, un an de crédit en billets endossés à satisfaction. 21 oct